



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Décret d'application de la loi « cybersécurité »

Question écrite n° 16746

Texte de la question

M. Olivier Faure interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargée du numérique, sur les décrets d'application de la loi n° 2022-309 du 3 mars 2022 pour la mise en place d'une certification de cybersécurité des plateformes numériques destinées au grand public. Adoptée il y a presque 2 ans, cette loi n'est toujours pas en vigueur malgré son utilité dans le domaine de la cybersécurité, reconnue lors des débats parlementaires. Sur *Légifrance*, l'échéancier du décret d'application de l'article 1er évoque le 1er avril 2023, puis rien depuis. Aussi, il souhaite savoir quand sera enfin appliquée cette loi attendue.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Faure](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (11^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16746

Rubrique : Numérique

Ministère interrogé : [Numérique](#)

Ministère attributaire : [Numérique](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [2 avril 2024](#), page 2542

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)